

Initiatives ministérielles

Le député aurait-il l'obligeance de me dire si ces trois projets seront entièrement financés par le secteur privé ou s'il compte simplement sur un autre cadeau du fédéral?

[Français]

M. Guimond: Monsieur le Président, je déclarerai au député réformiste que lorsqu'il fait état d'une contradiction entre les propos des députés du Bloc vis-à-vis ce que l'on reçoit du gouvernement fédéral, dès le départ, je devrai camper mon intervention par le fait que les Québécois et les Québécoises paient 28 milliards d'impôt par année à Ottawa. J'espère que lorsque le fédéral investit au Québec, il n'y a personne ici qui pense que le fédéral nous fait un cadeau. C'est notre argent, on paie 28 milliards d'impôt.

Le temps qu'on sera dans ce système-là, le temps que les Québécois et les Québécoises se prononceront en faveur de vraiment former un pays, et de toute façon les députés réformistes qui tous les jours déposent des pétitions contre les langues officielles au Canada, vous n'aurez plus de problème avec ce qui va se passer au Québec. Le Québec sera vraiment un peuple français. Vous n'aurez plus à déposer des pétitions pour vous plaindre des investissements fédéraux au Québec, parce que le Québec va maintenant gérer ses impôts, aussi bien les impôts fédéraux que les impôts provinciaux.

Donc, il n'y a pas de contradiction entre le fait de réclamer, le temps qu'on est dans ce système-là, notre dû, ce qui nous revient de droit. Le fédéral ne nous fait pas de cadeau.

Au niveau des investissements vis-à-vis du TGV, un groupe de travail formé de représentants du gouvernement de l'Ontario et du gouvernement du Québec, coprésidé par l'honorable Rémi Bujold, ex-député de Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine, a démontré clairement qu'un TGV Québec—Windsor pourrait être subventionné à 70 p. 100 par l'entreprise privée et le gouvernement pourrait injecter 30 p. 100, ce qui représenterait des investissements d'environ 2,3 milliards. Les revenus générés par les 120 000 emplois-année pour la construction et les 40 000 emplois-année pour l'opération d'un TGV rapporteraient des revenus de 1,8 milliard, ce qui ferait une différence de 2,3, ce que le fédéral y mettrait avec des revenus fiscaux de 1,8, donc ce qui ferait 500 millions de dollars.

On a adopté un projet de plusieurs milliards de dollars pour un lien entre l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick, parce qu'on considérait que c'était un bon projet. On est persuadé que si cette question-là était débattue devant cette Chambre, un projet créateur d'emplois, exportateur de technologies, et qui aurait un impact de deniers publics quand même limité, avec une participation de l'entreprise privée à 70 p. 100, ce serait très intéressant pour le Canada et le Québec.

• (1715)

[Traduction]

M. Dennis J. Mills (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie): Monsieur le Président, je vais commencer mon discours. . .

[Français]

Le vice-président: Je m'excuse d'interrompre l'honorable député, mais avant de lui accorder la parole, je dois, comme il est de mon devoir de le faire et conformément à l'article 38 du Règlement, faire connaître à la Chambre la question qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable député de Laurier—Sainte-Marie—Le revenu moyen des francophones.

Je m'excuse auprès du député de Broadview—Greenwood. Nous reprenons le débat.

[Traduction]

M. Mills: Monsieur le Président, je vais commencer mon discours en reprenant le thème abordé par le député du Parti réformiste, soit le comportement contradictoire du Bloc québécois, qui ne cesse de parler de séparation à la Chambre tout en réclamant une aide accrue de la part du gouvernement pour financer les mégaprojets.

Je ne m'oppose absolument pas à ce que les députés du Québec défendent les intérêts de leurs électeurs et de leur région, qu'ils essaient d'obtenir des fonds pour des projets qui contribueront à revitaliser la ville de Montréal et tout le Québec. Si nous arrivons à relancer l'économie de Montréal et celle de Toronto, c'est le pays tout entier qui en bénéficiera indirectement.

Ce qui m'ennuie, c'est que les députés du Bloc ne parlent jamais de l'annonce que le ministre des Finances a faite le 21 janvier au sujet des paiements de péréquation qui seront versés au Québec au cours des cinq prochaines années. Comme vous le savez, monsieur le Président, notre Constitution prévoit un système de péréquation selon lequel la Colombie-Britannique, l'Alberta et l'Ontario, qui sont fondamentalement les provinces les plus riches, doivent aider les autres provinces, au sein de la fédération canadienne, qui n'ont pas les mêmes ressources. La formule employée pour calculer les montants devant être versés est très complexe.

Le 21 janvier, le ministre des Finances a annoncé que le Québec recevra des transferts totalisant 70 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années, sans engagement de la part de la province. Je n'ai pas encore entendu un député du Bloc québécois déclarer à la Chambre que les 70 milliards de dollars en paiements de transfert accordés au Québec en vertu du programme de péréquation sont une bonne chose pour les Québécois. Les bloquistes font comme si cela ne se faisait pas, comme si ces paiements n'existaient pas.

Je ne dénonce pas ces paiements, absolument pas. Ils font partie du contrat que nous avons conclu pour garder la confédération unie. Mais lorsque des députés parlent à la Chambre de certaines difficultés que nous avons, collectivement, à remettre notre économie sur les rails, j'aimerais qu'ils admettent honnêtement que, au cours des cinq dernières années, le Québec a reçu 50,2 milliards de dollars en paiements de transfert et qu'il en recevra encore 70 milliards au cours des cinq prochaines années.

Les gens de ma circonscription, à Toronto, n'arrivent pas à comprendre que l'on transfère 130 milliards de dollars à une collectivité qui parle de se séparer. J'attends donc le jour où les bloquistes commenceront à parler publiquement du programme de péréquation et des sommes que le Québec recevra au cours des cinq prochaines années.